

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

HENRI BUNLE

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 74 (1933), p. 305-312

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1933__74__305_0

© Société de statistique de Paris, 1933, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

II

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

1. *Mouvement de la population en France en 1932. Comparaisons avec l'étranger (1).*
 — On trouvera ci-dessous les résultats de l'année 1932, comparés à ceux de 1913, 1921, et à ceux des années 1927 à 1931.

Années	Mil- lions d'habi- tants	Nombre total des					Proportion pour 10.000 hab.		
		Ma- riages	Di- vorces	Enfants déclarés vivants	Décès au total	Décès de moins d'un an	Nouveaux maries	Enfants de- clares vivants	décès au total
1932 (a) . . .	41,8	314.878	21.848	722.246	660.882	55.177	150	173	158
1931 (a) . . .	41,9	326.258	21.212	730.349	680.710	55.444	156	174	163
1930	41,6	342.059	20.367	749.953	648.886	58.630	164	180	156
1929	41,2	334.322	19.167	730.060	738.652	70.104	162	177	179
1928	41,0	338.804	18.675	749.347	674.046	68.592	165	183	164
1927	40,9	336.364	18.158	743.833	675.540	61.817	164	182	165
1921	39,2	455.543	32.472	811.776	693.125	94.917	232	207	177
1913	41,7	312.036	15.372	790.355	731.441	90.154	150	190	175

(a) Résultats provisoires.

(1) *Journal officiel*, du 7 mai 1933.

En 1932, on a constaté un excédent de 61.364 naissances, soit 15 pour 10.000 habitants de la population évaluée au 30 juin, au lieu d'un excédent de 49.539 dans les douze mois précédents (11 pour 10.000). Pourtant, le nombre des *enfants déclarés vivants* s'est abaissé de 730.349 en 1931, à 722.246 en 1932. Mais, le nombre des *décédés* de tous âges a diminué davantage : 661.000 environ en 1932, au lieu de 681.000 dans l'année précédente.

Pour 10.000 habitants de la population estimée au milieu de l'année, la proportion des naissances vivantes s'est abaissée de 174 en 1931 à 173 en 1932; elle était de 207 en 1921 et de 190 en 1913; on verra ci-après que la diminution est sensiblement plus faible en France que dans la plupart des pays étrangers. La proportion des *décédés* de tous âges, qui était de 163 pour 10.000 habitants en 1931, a été de 158 seulement en 1932. L'année 1930 seule avait fourni un coefficient plus faible : 156. La proportion de 1932 est sensiblement inférieure à celles de 1921 : 177 et de 1913 : 175. Le nombre des enfants *décédés* avant d'avoir atteint leur première année a été également un peu plus faible en 1932 qu'en 1931 : 55.177 au lieu de 55.444; la proportion de ces *décès* pour 1.000 enfants nés vivants dans la même année a été de 76 en 1932 comme en 1931. C'est le taux le plus bas constaté en France à ce jour.

Un fait important est à signaler : la *nuptialité*, qui depuis 1919 avait toujours été plus forte qu'en 1913, est revenue en 1932 au même taux qu'avant guerre : 150 pour 10.000 habitants : le nombre des unions enregistrées s'est, en effet, abaissé de 326.358 en 1931, à 314.878 en 1932. Le nombre des *divorces* transcrits en 1932 a poursuivi le mouvement de reprise annoncé en 1927 : de 18.158 dans cette dernière année, il est progressivement remonté à 21.212 en 1931 et 21.848 en 1932.

Les régions où la natalité et la mortalité sont les plus élevées ou les plus faibles sont demeurées sensiblement les mêmes en France dans ces dernières années,

On signalera, ci-après, les résultats actuellement connus du mouvement de la population en 1932 dans les principaux pays européens; pour d'autres États on a fait figurer les données de 1931.

Mouvement de la population en quelques pays d'Europe (Année 1932.)

Pays	Milliers de			Prop. pour 10.000 habitants des		
	Mariages	Naissances vivantes	Décès	Nouveaux mariés	Naissances vivantes	Décès
Angleterre.	306	614	484	152	153	120
Écosse.	33	91	66	136	186	135
Irlande.	20	81	61	96	192	144
Norvège (1)	18	47	30	126	167	107
Pologne.	270	932	487	166	287	150
Hongrie	70	201	156	160	230	178
Suisse (1)	32	68	49	159	168	121
Allemagne (1).	515	1.032	726	160	160	112
Pays-Bas	56	178	73	138	220	90
Portugal	45	208	119	135	308	176
Italie.	263	983	603	126	236	145

Quoique réduite à 150 pour 10.000, la proportion des *nouveaux mariés* en France est plus élevée que celle de l'Écosse, de l'Irlande, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, de l'Italie. Elle est plus faible qu'en Pologne, Hongrie, Allemagne, Suisse.

La proportion des *nés vivants* pour 10.000 habitants est plus forte en France qu'en Norvège, Suisse, Allemagne, Angleterre; et aussi qu'en Autriche et en Suède, dont les données démographiques ne figurent pas au tableau précédent. Les pays de l'Europe méridionale et sud-orientale, la Pologne, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Écosse, et l'Irlande ont encore une natalité plus élevée que la France, quoique la proportion des nés vivants pour 10.000 habitants y ait proportionnellement beaucoup plus diminué depuis 1913.

Avec 158 pour 10.000 habitants, la proportion *des décès* en France ne paraît dépassée qu'en Hongrie et au Portugal. On sait que la France contient une propor-

tion de vieillards beaucoup plus forte que les autres pays; les coefficients bruts de mortalité sont trompeurs et ne permettent pas de situer la France à sa place véritable parmi les autres pays, du point de vue de son état sanitaire. Mais le calcul de taux rectifiés, basés sur les taux de mortalité par âge, n'est pas possible pour l'instant; les résultats des recensements effectués vers 1930-1931 n'étant pas encore connus quant à la distribution par âge des populations recensées.

2. *Migration des ouvriers étrangers en France.* — Les nombres provisoires d'entrées et de sorties d'ouvriers étrangers dans l'année 1932 sont inscrits dans le tableau ci-dessous; on a appelé la valeur de l'immigration nette apparente en 1931.

Nationalité	Année 1932			Ouvriers étrangers rapatriés	Immigration nette apparente	Année 1931	
	Ouvriers étrangers entrés						Immigration nette apparente
	Industrie	Agriculture	Total				
Belges. . .	9.263	15.169	24.432	1.274	+23.158	+22.426	
Italiens. . .	584	14.657	15.241	11.622	+3.619	+7.500	
Espagnols. . .	225	15.921	16.146	18.507	-2.361	+1.834	
Polonais. . .	201	5.876	6.077	37.139	-31.062	-4.625	
Portugais. . .	3	20	23	11.707	-11.684	-12.007	
Tchécoslovaques. . .	633	1.300	1.933	18.747	-16.814	-9.995	
Allemands. . .	1.516 (a)	1.911	3.427	2.838	+589	+3.584	
Divers. . .	392	1.821	2.213	6.679	-4.466	+633	
Totaux. . .	12.817 (b)	56.675	69.492	108.513	-39.021	+9.351	

En 1931, on avait constaté une immigration nette apparente de 9.351 ouvriers, balance de 102.267 entrées et de 92.169 sorties. En 1932, les départs dépassent de 39.000 environ le nombre des arrivées, qui se sont abaissées à 69.000 seulement. Depuis 1927, où les sorties avaient été supérieures de 23.000 environ aux entrées, c'est la première fois que les départs dépassent les arrivées.

Il n'y a eu excédent d'immigration que dans le troisième trimestre 1932 : 9.834; ce qui tient surtout au nombre élevé de travailleurs temporaires recrutés pour les travaux agricoles (20.447). Dans les trois autres trimestres, les départs l'ont emporté sur les arrivées : Les Allemands, les Belges et les Italiens accusent une balance positive en 1932; due pour les Belges et les Italiens aux ouvriers recrutés pour l'agriculture; pour les Allemands aux salariés introduits au titre des prestations. Pour toutes les autres nationalités, les sorties sont supérieures aux entrées, qui ont été très réduites dans l'industrie par rapport à 1931, surtout pour les Polonais, Tchécoslovaques, Portugais, Italiens, Espagnols.

Rappelons que les nombres précédents ne concernent que les entrées enregistrées à la frontière et les sorties constatées, dont la statistique est moins complète que celle des introductions. Toutefois, les données sont moins déficitaires en temps de crise que dans les périodes normales où elles doivent être majorées de près de 80 %. Sous ces réserves, on indiquera ci-dessous les mouvements des entrées de travailleurs étrangers en France, et de leurs sorties, dans la période 1922-1932.

Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)	Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)
	Entrés	Sortis			Entrés	Sortis	
1922	182	50	+ 132	1928	98	54	+ 44
1923	263	60	+ 203	1929	179	39	+ 140
1924	265	48	+ 217	1930	222	44	+ 178
1925	176	54	+ 122	1931	102	93	+ 9
1926	162	49	+ 113	1932	69	108	- 39
1927	64	90	- 26	Totaux.	1.782	689	+ 1.093

(a) dont 1.260 au titre de prestation.

(b) dont 9.456 ouvriers.

Depuis 1922, les sorties n'ont dépassé les entrées qu'en 1927 et en 1932. Mais en 1932, l'émigration nette apparente a été plus élevée qu'en 1927 (environ 50 %).

3. *Indigènes algériens embarqués pour la France et retournés en Algérie.* — La crise a eu également une répercussion sur les migrations d'indigènes algériens. D'après les statistiques établies par la direction des affaires algériennes au ministère de l'Intérieur, le nombre des indigènes embarqués pour la France n'a cessé de décroître de 42.900 environ en 1929; à 40.300 en 1930; 20.800 en 1931 et 15.000 en 1932. Inversement, les départs de France ont augmenté de 25.000 en 1928 à 42.200 en 1929 et 44.500 en 1930. Par suite du ralentissement des arrivées depuis 1929, les départs sont tombés à 33.000 en 1931 et 14.500 en 1932. Les départs de France ont surpassé les arrivées en 1930 et en 1931; en 1932, ils ne sont inférieurs que de 500 unités aux arrivées.

Années	Milliers'		Immigration nette apparente (milliers)	Années	Milliers		Migration nette apparente (milliers)
	Arrivées	Départs			Arrivées	Départs	
1923 . . .	69,6	51,9	+17,7	1929 . . .	42,9	42,2	+ 0,7
1924 . . .	71,4	57,5	+13,9	1930 . . .	40,3	44,9	— 4,6
1925 . . .	24,8	36,3	—11,5	1931 . . .	20,8	33,0	—12,2
1926 . . .	48,7	35,1	+13,6	1932 . . .	15,0	14,5	+ 0,5
1927 . . .	21,5	36,1	—14,6	Totaux . .	394,7	376,5	+18,2
1928 . . .	39,7	25,0	+14,7				

Au total, dans la période décennale considérée, la migration nette apparente en France s'élève à environ 18.000 indigènes algériens. Quatre fois, en 1925, 1927, 1930 et 1931, les départs pour l'Algérie ont dépassé les arrivées en France.

4. *Résultats des récents recensements de la population.*

a) *Espagne.* D'après l'*Annario Estadístico de España*, 1930, voici les résultats du recensement de 1930, comparés à ceux de 1920.

	Population de fait (milliers d'habitants)		Accroissement	
	1930	1920	Total	%
Espagne p. dite	23.005	20.880	2.125	10,2
Canaries	555	458	97	21,2
Total	23.560	21.338	2.222	10,4

On a recensé, en 1930, 10 villes de plus de 100.000 habitants. Madrid compte 953.000 habitants; mais la ville la plus peuplée est Barcelone, qui renferme 1.006.000 habitants.

Villes	Milliers d'habitants		Villes	Milliers d'habitants	
	1930	1920		1930	1920
Barcelone . . .	1.006	710	Murcie	174	141
Madrid	953	751	Saragosse	162	141
Valence	320	251	Bilbao	162	113
Séville	229	206	Grenade	118	103
Malaga	188	151	Cordoue	103	74

b) *Finlande (Annuaire Statistique de Finlande, 1932).* Voici les résultats du recensement du 31 décembre 1930, comparé à celui de 1920 :

	Milliers d'habitants		Accroissement	
	1930	1920	Total	%
Finlande	3.667	3.365	302	9,0

La capitale Helsinki (Helsingfors) a 244.000 habitants en 1930, au lieu de 189.000 en 1920.

La langue finnoise était parlée par 3.022.000 habitants présents; le suédois, par 343.000; 16.000 Finlandais parlent une autre langue (surtout le Russe, 8.000) on n'a pas de renseignements pour les 286.000 habitants absents le jour du dénombrement.

3.612.000 habitants recensés étaient nés en Finlande; 20.000 en Russie; 13.000 aux États-Unis et 7.000 en Suède.

c) *France. Recensement de 1931. Population municipale, comptée à part, urbaine et rurale* (1). Voici les résultats, récemment publiés par la Statistique générale de la France, comparés à ceux du dénombrement précédent.

Recensement	Population légale totale	Population			Prop. p. 1.000 au total		
		comptée à part	municipale		pop. comptée à part	popul. agglom.	popul. éparse
			agglomérée	éparse			
1931	41.834.923	1.092.362	28.954.633	11.787.928	26	692	282
1926	40.743.897	1.003.268	27.856.521	11.884.108	25	684	291

Donc, d'un recensement à l'autre, accroissement de la population comptée à part et de la population agglomérée, dont les proportions s'élèvent respectivement de 25 à 26 ‰ et de 684 à 692 ‰. Inversement, la part de la population éparse a diminué de 291 à 282 ‰.

On désigne par population urbaine, la population totale de toutes les communes comptant plus de 2.000 habitants agglomérés au chef-lieu; la population rurale étant la population de toutes les autres communes.

Recensement	Population		Proportion pour 1.000	
	urbaine	rurale	popul. urbaine	population rurale
1931	21.421.404	20.413.519	512	488
1926	19.984.720	20.759.131	491	509

La population urbaine a gagné plus de 1.400.000 habitants; elle constitue 512 ‰ de la population légale, au lieu de 491 ‰ en 1926 et d'un peu moins de 250 ‰ en 1846. La population rurale a diminué de plus de 345.000 habitants; elle ne constitue plus que 488 ‰ de la population légale au lieu de 509 ‰ en 1926.

5. *Prochain recensement de la population en Allemagne.* — D'après certains articles publiés par la presse allemande, on ferait un recensement de la population en Allemagne au moins de juin 1933. Le plan de ce recensement n'est pas encore publié; il serait, paraît-il, voisin de celui de 1925, le dernier qui ait été effectué.

6. *Superficie et population des contrées de la terre vers 1931.* — Comme on l'a fait connaître dans les précédentes chroniques, des recensements de la population ont été effectués à la fin de 1930 ou au début de 1931, dans la plupart des pays européens et dans leurs possessions, ainsi qu'aux États-Unis, au Mexique, au Japon. Dans les autres pays, où aucun recensement n'a été entrepris dans ces mêmes années, on possède en général une évaluation du nombre des habitants; évaluation plus ou moins approximative, suivant le degré d'organisation des services statistiques et la connaissance, plus ou moins exacte, du mouvement naturel de la population et des mouvements migratoires.

Dans la 1^{re} partie du tome I des *Résultats du Recensement de la population de 1931*, qui vient de paraître, la Statistique générale de la France a rassemblé toutes ces données et a publié en annexe une série de tableaux qui donnent :

1° la superficie, la population des colonies, protectorats et pays sous mandat français en 1931;

(1) Résultats du recensement du 8 mars 1931. Population légale ou de résidence habituelle (1 vol. in-4 de 142 pages. Paris, Imprimerie Nationale).

2° la superficie et la population des diverses contrées de la terre d'après les derniers recensements ou évaluations publiés, c'est-à-dire vers 1931. Ces données sont fournies pour les principales divisions administratives des différents pays;

3° la population de toutes les villes comptant plus de 100.000 âmes à cette même date.

En signalant ici cette importante annexe, on se bornera à donner d'après les nombres qu'elle fournit une évaluation approximative de la superficie et de la population des continents.

Continents	Superficie (millions de kilomètres carrés)	Habitants	
		Millions	par kilomètre carré
Europe	9,7	500	52
Afrique	29,8	150	5,0
Asie	41,7	1.080	26
Amérique { Nord, Centre, Antilles	26,1	170	6,5
	{ Sud	19,3	80
Océanie.	11,0	90	8
Totaux	137,6	2.070	15

7. *Tables de fécondité et de nuptialité pour la France 1925-1927* (1). Les tables de fécondité et de nuptialité présentent un grand intérêt démographique. Et, d'autre part, en France, le décret du 22 juin 1921 a prescrit le calcul de taux de nuptialité et de natalité, déduits des résultats des recensements et du mouvement de la population, pour la surveillance et le contrôle des entreprises d'assurance-nuptialité et d'assurance-natalité.

Le calcul précis de ces taux, année par année d'âge, exige : le classement au recensement de la population (sexe M. et sexe F) par année de naissance; la répartition des nouveaux mariés, pour un certain nombre d'années encadrant celle de recensement, et des mères d'enfants nés, pendant ces mêmes années, suivant l'année de naissance, ou mieux suivant l'âge et l'année de naissance combinés. Les tables publiées, en 1922, par le Contrôle des Assurances privées pour la période 1901-1913 avaient été établies par interpolation de taux établis pour les groupes quinquennaux d'âge.

Les nouvelles tables, calculées et présentées par M. Huber, directeur de la S. G. F. (2) se rapportent à la période 1925-1927, et sont basées : 1° sur le classement année par année d'âge des nouveaux mariés dans ces 3 années et celui des mères d'enfants nés pendant la même période; de ce point de vue, les bases sont donc plus étendues et plus sûres que dans le calcul des tables 1901-1913; 2° sur les résultats du recensement de 1926 : ceux-ci n'étant connus que par périodes quinquennales, on a procédé par interpolation, en contrôlant et rectifiant les données ainsi obtenues par celles fournies par d'autres procédés, tant en ce qui concerne la population totale que les mariés, les veufs et les divorcés. Enfin, les tables de nuptialité ont été calculées, non seulement pour les célibataires, mais pour les veufs, les divorcés et l'ensemble des mariables; les tables de fécondité ont été établies séparément pour les enfants légitimes et les illégitimes.

Faute de place, on ne reproduira pas ici ces données. Signalons simplement que pour l'ensemble des femmes mariables, le taux de nuptialité croit très vite jusqu'au maximum de 0,2152 atteint à 22 ans; puis il diminue très vite jusqu'à 30 ans, plus lentement ensuite; pour les hommes mariables, le maximum, 0,2450, se présente à 25 ans; il décroît de moitié en 5 ans, jusqu'à 0,1225 à 30 ans; de 30 à 39 ans, il y a un palier; la baisse reprend à partir de 40 ans.

Pour la fécondité générale, le taux croit rapidement à partir de 15 ans, jusqu'à un maximum entre 24 ans (0,1481) et 25 ans (0,1476), il diminue ensuite, mais moins vivement qu'à la montée. Pour les illégitimes, le maximum (0,303) a lieu entre 21 et

(1) *Bulletin de la Statistique générale de la France*, janvier-mars 1933, p. 261-284.

(2) *Bulletin de la Statistique générale de la France*, janvier-mars 1933, p. 261-284.

22 ans; la courbe est naturellement beaucoup plus aplatie que la précédente. Pour les légitimes, la courbe est différente en raison, surtout, des conceptions anténuptiales : baisse jusqu'à 20 ans; puis maximum à 23 ans (0,2331) et diminution rapide.

Ces taux sont rapprochés de ceux fournis par les rares pays étrangers où on a établi des tables analogues.

8. *Table de mortalité des ouvriers mineurs 1923-1928* (1). — La statistique générale de la France vient de publier deux tables de taux ajustés pour les ouvriers mineurs (hommes et femmes, et hommes seulement) d'après les fiches dressées par la Caisse autonome des ouvriers mineurs pour les années 1923 à 1928 : Les éléments du calcul des taux de mortalité ont été établis d'après le schéma de Lexis. Les résultats calculés pour les mineurs de 14 à 54 ans se raccordent avec ceux fournis par la table établie en 1925 par la Caisse autonome pour les mineurs retraités. La mortalité des mineurs est inférieure à la mortalité de la population française masculine (pour la période 1920-1923) jusque vers 45 ans. Elle croît ensuite plus rapidement que la mortalité française. Ces résultats confirment ceux antérieurement obtenus par M. Huber, d'après le dépouillement des bulletins de décès de 1907-1908 (2).

9. *Mortalité infantile dans la municipalité de Rome* (3). En 1926, la Commission d'Hygiène de la Société des Nations décida de faire procéder à une enquête internationale (en Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Belgique, Norvège et Pays-Bas), sur la mortalité infantile. L'enquête italienne a été dirigée par M. C. Gini, avec la collaboration de : Dr De Berardinis, U. Giusti (chargés plus spécialement de l'élaboration des statistiques), Flamini, Maroi, d'Ormea. Les résultats de cette enquête, effectuée de juin 1927 à mai 1928, viennent de paraître en un volume de 382 pages.

La première partie de l'ouvrage fournit un aperçu topographique, climatologique, démographique, sociologique du territoire enquêté; un exposé de l'assistance à la maternité, à l'enfance, et de l'assistance sociale et sanitaire dans ce même territoire.

La seconde partie fait connaître le plan de l'enquête, le mode de classement des fiches, l'étude de la répartition des décès de moins d'un an, mort-nés et foetus, d'après les principales caractéristiques.

Enfin, dans la troisième partie, les plus importantes causes de mort sont plus spécialement étudiées.

Sur le territoire et dans la période considérés, on a enregistré 20.436 nés vivants (soit 248 pour 10.000 habitants); et 1578 décès de moins d'un an; 714 mort-nés et 82 foetus. Nous nous bornerons à signaler quelques résultats importants relatifs à la mortalité infantile.

C'est en juillet, juin et août qu'on a constaté le plus grand nombre de ces décès; novembre, mai, septembre en ont fourni le moins. Sur le total, 1/10 d'entre eux sont survenus le 1^{er} jour, 1/5^e dans la 1^{re} semaine, un tiers dans le premier mois. Les principales causes de mort ont été : troubles digestifs (26 %), maladies infectieuses spécifiques (22 %); autres maladies infectieuses (24 %); nés avant terme (12 %), traumatismes obstétricaux (7 %); malformations congénitales (3 %); débilité congénitale (2,5 %); autres causes (2,6 %). L'allaitement mixte dans de mauvaises conditions et l'allaitement artificiel dominant dans les décès par suite de troubles digestifs et de maladies infectieuses. Plus que les aiguës, les maladies chroniques sont en rapport avec les causes qui agissent spécialement dans les premiers mois; ces causes dépendent surtout de l'allaitement mixte ou artificiel précoce. Les maladies aiguës subissent plus intensément l'influence des saisons.

La mortalité infantile croît des quartiers les plus aisés aux circonscriptions les plus pauvres. Dans tous les quartiers, les décès sont plus nombreux chez les enfants appartenant à des familles dont le chef est ouvrier ou exerce un métier modeste. Il faut, principalement pour les malades des voies digestives, tenir compte autant du

(1) Paris, Imprimerie Nationale, 1933.

(2) Voir *Bulletin de la Statistique générale de la France*, juillet 1912.

(3) Indagine sulla mortalité infantile nel governatorato di Roma (Roma, 1933).

facteur ignorance et absence d'hygiène que du facteur indigence; les conditions sanitaires semblent influencer plus directement la fréquence des cas de décès.

Dans l'examen des diverses causes de mort, on constate la très forte proportion de décès qui ont été jugés comme *probablement évitables* (broncho-pneumonie, 52 % des cas, troubles digestifs, 69 %, etc...). Aussi, les rédacteurs de l'ouvrage indiquent-ils un certain nombre de mesures qui devraient très sensiblement réduire la mortalité infantile : œuvres d'éducation des mères; vaccination contre la coqueluche; création de réfectoires et de lieux d'hospitalisation pour les femmes indigentes pendant la grossesse et l'allaitement; accroissement des places disponibles dans les salles de maternité.

Toutes ces conclusions sont valables pour notre pays où, quoique moins forte qu'en Italie, la mortalité infantile peut encore être très sensiblement réduite.

10. *Ordre des naissances légitimes d'après la profession du père.* — La revue *Notizario Demografico* du 10 avril 1933 a fait connaître la répartition des naissances légitimes enregistrées en Italie dans l'année 1930, d'après le numéro d'ordre de l'enfant né vivant et d'après la profession du père. Elle a rapproché les proportions obtenues des nombres relatifs correspondants pour la Bavière en 1931 et la Prusse en 1930. On se bornera à reproduire, ci-dessous, les répartitions fournies par ces trois pays quant à l'ensemble des enfants légitimes, dont on a rapproché celle calculée pour la France en 1930 (1).

Numéro d'ordre de la naissance	Répartition de 1.000 nés légitimes			
	France (1930)	Italie (1930)	Prusse (1930)	Bavière (1931)
1	333	237	361	328
2	268	201	247	238
3	163	164	146	152
4 à 6	189	288	182	206
7 à ∞	47	110	64	76
Totaux	1.000	1.000	1.000	1.000

La répartition de l'Italie diffère sensiblement de celle des trois autres pays. Celle de la France est à peu près intermédiaire des distributions observées en Prusse et Bavière. Toutefois, la proportion est plus forte en France que dans ces deux derniers pays pour les seconds enfants nés; elle est plus faible, au contraire, pour les enfants dont l'ordre de naissance est égal à 7 ou supérieur à ce rang.

Henri BUNLE.